

Magali BOUREUX
Laboratoire Jacques Lordat
Université de Toulouse-le Mirail

PROBLEMATIQUE VERBO-TONALE
ET NOTION D'ITALOPHONIE

*Cahiers du Centre Interdisciplinaire
des Sciences du Langage, n° 17, 2003*
XIII ème Colloque International SGAV
Université de Toulouse-le Mirail
12-14 septembre 2002.

Notre recherche sur l'importance de la prosodie dans l'enseignement / apprentissage du FLE par les Italophones nous a amené à considérer la fonctionnalité de la problématique verbo-tonale sous un jour nouveau.

Nous avons choisi d'employer le néologisme *italophonie* en référence à la définition de la *francophonie*. Nous savons en effet que le terme *francophonie* désigne une collectivité constituée de peuples ayant en commun l'emploi du français, que ce soit comme langue maternelle ou comme langue de communication. Cependant, bien que l'italien soit parlé officiellement seulement sur le territoire italien, qui comprend en son sein la république de Saint-Marin et la cité du Vatican, il n'est pas employé spontanément par tous les autochtones.

En effet nous ne pouvons pas oublier, dans une optique de phonétique corrective, que l'italien est une langue récente, choisie et créée il y a moins d'un siècle pour les besoins politiques d'une communauté délimitée plus géographiquement qu'idéologiquement. Il s'agit d'une langue composée, aux plans morpho-syntaxique et lexical sur les bases du dialecte florentin qui est reconnu comme idéal depuis le XIII^{ème} siècle grâce aux écrits de Dante Alighieri, Pétrarque et Boccace. Quant à la prononciation de cette langue, elle relève officiellement plutôt du dialecte romain en raison de la diffusion des médias dans la première moitié du XX^{ème} siècle, d'où l'expression aujourd'hui controversée de "*lingua toscana in bocca romana*"¹. Chaque ville et chaque village possèdent en effet son dialecte spécifique. Les parlers dialectaux maternels sont ancrés dans les us des autochtones pour qui l'italien est aujourd'hui une langue officielle de communication.

Cependant, les répercussions provoquées par les influences dialectales dans le parler italien soulèvent, non seulement le problème de l'uniformité des prononciations des italophones qui apprennent une langue étrangère, mais aussi le problème de la conception d'une méthodologie optimale de correction phonétique pour Italophones, autant au niveau phonétique que psycholinguistique. C'est la raison pour laquelle nous proposons ici une analyse de la notion d'italophonie dans la problématique verbo-tonale selon les aspects prosodiques et cognitifs d'une part, et d'autre part, affectifs.

¹ traduisible par la locution "*langue toscane dans une bouche romaine*" - selon laquelle il était recommandé de prendre pour exemple le toscan pour la langue et le romain pour la prononciation. Cette considération est controversée par N. Galli de'Paratesi -1994- selon laquelle il faut suivre la prononciation milanaise (dont le Saint Patron est Saint Ambroise - cf. *ambrosiana*).

1. *Les aspects cognitifs et prosodiques*

Nous devons tout d'abord considérer que les Italiens sont presque tous bilingues; ils parlent plus ou moins couramment un dialecte dont l'origine remonte en grande partie aux invasions étrangères – germaniques, franques, espagnoles, autrichiennes, arabes ou grecques – et un italien régional, aujourd'hui assez proche de l'orthoépée italienne pour l'écrit mais encore très lié au dialecte aux plans prosodique et phonologique.

Cette première observation est d'autant plus importante qu'elle nous permet de constater que là où tout étranger est influencé par les caractéristiques phoniques de sa langue maternelle, l'Italien, est, quant à lui, influencé à la fois par son dialecte et par l'italien régional qu'il parle. Il s'agit de deux langues qui, bien que différentes en apparence au plan morpho-syntaxique, ont les mêmes traits phoniques et prosodiques. L'ancrage phonétique de la langue maternelle est renforcé chez l'Italien et surgit donc plus facilement encore lors de l'acquisition d'une langue étrangère.

Or, nous devons prendre en considération que les caractéristiques phonologiques et prosodiques des dialectes ne sont pas toutes connues et analysées instrumentalement. Cela signifie que les praticiens en correction phonétique ne peuvent anticiper les interprétations faites lors des productions orales en français. Ils doivent faire preuve de ce que l'on choisit de nommer ici "une oreille objective" pour analyser chaque production, surtout si les étudiants sont de diverses origines dialectales. Cela signifie que l'enseignant ne devra pas suivre aveuglément les analyses qui lui sont proposées, mais analyser par lui-même la réalité de chaque production perçue. Ainsi que l'a démontré P. Intraivaia², les interprétations peuvent déboucher sur d'étranges productions. Ainsi, /y/ est majoritairement interprété [u] sur la péninsule, tandis qu'en Sicile, il arrive assez souvent que les fréquences claires soient surestimées dans certains contextes prosodiques et phoniques. Cela donne lieu à la production d'un [i] qui, mal perçu par le correcteur peut, non seulement ne pas être corrigé, mais en plus, être renforcé.

Soulignons, en outre, que les Italiens jouissent d'une grande liberté morpho-syntaxique grâce à laquelle ils modifient volontiers l'ordre des constituants de chaque phrase. Cette spécificité, à la fois italienne et dialectale, qui tend à entraver une intercompréhension déjà complexe, est compensée par un surplus expressif rythmique et intonatif typique des dialectes parlés en Italie.

Le fort ancrage des éléments prosodiques à plusieurs niveaux de la communication italoophone, additionné à la proximité entre les langues

² INTRAIVAIA P., 1977, p.143-166.

françaises et italiennes impose aux praticiens verbo-tonalistes de rechercher un invariant phonique à partir duquel les Italophones peuvent entrer dans le système français en le considérant comme une entité à part, et non comme la modalité d'un système dialectal ou italien.

Nous avons recherché cet invariant aux racines-mêmes de tout individu, c'est-à-dire au cœur-même de toute langue, dans la prosodie. Cependant, comme nous l'avons remarqué, l'intonation a beau être un recours très important dans les actes communicatifs, les variations intonatives entre les différents dialectes ne favorisent pas une intercompréhension aisée. Les schémas intonatifs italiens sont très différents selon le dialecte d'origine. Ces variations sont telles que les intonations du français sont parfois assimilées à une simple modalité des schémas italophones.

Cependant, contrairement à l'intonation, nous avons remarqué que le rythme de l'italien présente un trait à la fois commun à tous les dialectes, et différent du système français. Il s'agit de l'accent libre de nature morphologique qui contraste clairement avec l'accent fixe intonogénique français. Il nous est clairement apparu que cette différence majeure entre les deux systèmes linguistiques pouvait être une porte d'accès privilégiée par laquelle les Italophones peuvent entrer dans le système du français, sans le considérer comme une déclinaison des systèmes maternels. C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il est primordial de recourir à la méthodologie verbo-tonale d'inspiration structuro-globale qui favorise l'acquisition de la langue par l'oral, et plus particulièrement par la prosodie, pour éviter la plupart des transferts, et donc pour favoriser l'accès des Italophones au système oral du français en tant que langue étrangère.

2- Les aspects affectifs

Nous venons de constater que le rythme était le moyen le plus efficace d'entrer dans le système phonique français. Nous allons maintenant exposer le rapport affectif qui peut lier les Italophones au français et à son apprentissage oral.

Si l'on considère l'importance que revêt le dialecte pour les Italiens, une évidence nous marque dès le premier abord. En Italie, les bibliothèques sont remplies d'encyclopédies dialectales et de dictionnaires bilingues dialecte / italien. Les recherches Internet dénombrent un nombre considérable de sites où le dialecte est présent, de forums et de "chats" où l'on communique par la transcription des dialectes de régions typiques italiennes. La volonté de faire vivre la tradition est telle que certains immigrants n'hésitent pas à participer à ces "discussions" pour apprendre le dialecte et mieux s'intégrer à la population. C'est la fierté qu'éprouvent les Italiens pour leur origine

géographique, historique et culturelle, qui les incite à faire vivre leur moyen de communication ancestral. Nous y voyons une des raisons principales qui, au plan affectif, génère une volonté inconsciente de ne pas entrer dans un autre système phonétique. La plupart des Italiens choisissent en effet d'étudier le français pour ne pas avoir l'impression de s'éloigner de leurs origines. L'idée qu'un simple transfert peut leur permettre de communiquer facilement et efficacement avec les Français est patente, et en corrélation directe avec le désir de ne pas s'éloigner de ses propres origines. En bref, nous pouvons dire que la nécessité de bien parler français n'est pas toujours ressentie par les Italophones.

Pour analyser le caractère des Italiens, afin d'adapter l'enseignement de l'oral à leur personnalité et donc à leur réceptivité, nous avons établi une corrélation entre les études de C.Roberge³ d'une part, et celles de P.Scavée et P.Intravaia⁴ d'autre part.

C.Roberge insiste sur le fait que "*l'homme tout entier, corps, âme, muscles et esprit*" se révèle par le rythme de la parole. Le traité de stylistique comparée entre Français et Italien démontre, quant à lui, combien le verbal et le para-verbal sont exacerbés en italien. Il est en effet caractérisé par un *baroque expressif* autant au plan stylistique, verbal et non verbal, qu'au plan culturel au travers du théâtre (*Commedia dell'arte*), de la musique et de l'art avec le baroque. Cela nous révèle la grande sensibilité des Italiens face à la musicalité des langues. La gestualité exubérante des Italophones peut représenter une difficulté pour les apprenants qui doivent contenir le surplus expressif pour s'adapter à la plus grande rigidité rythmique qui caractérise le français, autant verbale que para-verbale. Cependant, l'expressivité italienne révèle une ouverture d'esprit qui laisse présager peu d'inhibitions en classe de langue, et une communication orale facilitée. De plus, le français est considéré comme musical par les Italiens. Ceux-ci y voient un rythme différent, qui, exploité en classe de langue par des praticiens faisant "chanter" la langue, peut être amplement apprécié et donc assimilé plus aisément.

Il est en effet important de souligner que les aspects affectifs qui caractérisent les Italiens sont en parfait accord avec la méthodologie verbo-tonale qui privilégie à la fois les échanges communicatifs et le recours aux gestes facilitateurs.

³ ROBERGE C., 2002, p.111 cite Rousselot "*Le rythme est l'image, gravée dans la parole, de l'homme tout entier, corps, âme, muscles et esprit*" (cité dans Meschonnic, 1982, 648).

⁴ SCAVEE P., INTRAVAIA P., 1979, p.22.

Conclusion

Notre étude met en évidence l'importance de la prosodie dans l'apprentissage du FLE par les italophones. La notion de contraste qui favorise l'entrée dans un système phonétique différent, est sensible principalement à deux niveaux.

Le premier concerne le plan phonologique où seul l'invariant rythmique que représente l'accent libre morphologique présent dans tous les dialectes et tous les italiens régionaux s'oppose à l'accent fixe intonogénique français. Cet aspect est en parfait accord avec les principes de la méthodologie verbo-tonale qui met en évidence l'intérêt de la correction phonétique basée sur les éléments prosodiques, et surtout rythmiques pour favoriser l'intégration du verbal de nouvelles langues par le biais du non-verbal.

Le second niveau est d'ordre psychologique. Les Italiens sont extravertis, et peuvent donc éprouver beaucoup de plaisir à apprendre une langue étrangère selon la méthodologie verbo-tonale qui valorise ce que nous pourrions nommer la "parole-mouvement". Il est dès lors possible d'introduire les Italiens à la fascination du nouveau rythme que représente pour eux le français.

A partir de cette recherche, nous pouvons dès à présent soulever plusieurs questions que nous nous proposons d'étudier ultérieurement.

Il sera intéressant d'une part d'effectuer une analyse instrumentale des systèmes prosodiques de certains dialectes pour en définir les caractéristiques, et d'autre part de procéder à une étude psycholinguistique qui nous permettra de connaître le degré d'attachement des Italophones à leur dialecte et à leur langue nationale afin de percevoir leur degré d'investissement dans l'apprentissage d'une langue étrangère en fonction de l'intérêt qu'ils y portent.

Ces deux axes de recherche, une fois confrontés, nous permettront de comprendre, non seulement quelles sont les caractéristiques dialectales que l'on retrouve dans la prononciation du français, mais aussi combien les éléments prosodiques du dialecte apparaissent dans les productions françaises. L'apport de l'analyse psycholinguistique sera un moyen d'observer si l'apparition de caractéristiques dialectales est fonction de l'affectivité qui lie les Italophones à leurs langues maternelles et de comprendre dans quelle mesure les principes affectifs valorisés par la méthodologie verbo-tonale favorisent un attachement à la langue française et donc un apprentissage plus aisé et efficace.

Bibliographie.

- BERTINETTO P.M., *Strutture prosodiche dell'italiano; accento, quantità, sillaba, giuntura, fondamenti metrici*. Firenze: Accademia della Crusca., 1981.
- CANEPARI L., *Il Manuale di Pronuncia Italiana*. Bologna: Zanichelli, 1999.
- HIRST D., DI CRISTO A., *Intonation systems: A Survey of twenty languages*. Cambridge University Press, 1998, pp.219-238.
- INTRAVAIA P., Validation quantitative de quelques procédés de correction phonétique. *Revue de Phonétique Appliquée*, 42-43, 1977, pp.143-166.
- GALLI DE' PARATESI N., *Lingua toscana in bocca ambrosiana. Tendenze verso l'italiano standard: un'inchiesta sociolinguistica*. Bologna: il Mulino, 1994.
- ROBERGE C., Rythme du discours, qui es-tu et où te caches-tu ? in RENARD R. (ed.), *Apprentissage d'une langue étrangère/seconde -II- La phonétique verbo-tonale*. Bruxelles: De Boeck Université, coll PED, 2002.
- SCAVEE P., INTRAVAIA P., *Traité de stylistique comparée: Analyse comparative de l'Italien et du Français*. Bruxelles: Didier, Mons: CIPA, 1979.